

# 4 Solidaire »»



c.j. BER

# PERSONNES ÂGÉES, UN ACCUEIL À LA CARTE

Le vieillissement ne rime pas forcément avec maison de retraite. Au Conseil général, on planche sur des modes d'accueil alternatifs. Texte: Nadège Dubessay

■ « J'ai toujours voulu m'occuper des personnes âgées. Elles ont besoin d'affection et elles sont tellement vulnérables... », explique Isabelle Cabieau, accueillante familiale. Elle est la première professionnelle dans le département à accueillir chez elle une personne âgée. Dans le jardin du pavillon de Neuilly-sur-Marne, Hélène, 90 ans, savoure les rayons de soleil matinaux. Depuis trois mois, la vieille dame partage la maison. « Elle a sa chambre. Dans la matinée, je l'aide à faire sa toilette, à prendre son petit-déjeuner. Nous faisons des jeux pour qu'elle travaille sa mémoire. L'après-midi, elle me regarde jardiner. Je me sens vraiment utile. Je suis bien avec moi-même ! » L'accueil familial pour les personnes âgées fait donc son apparition en Seine-Saint-Denis.

Une alternative dans le panel des dispositifs existants, tels les hébergements temporaires ou l'accueil de jour. « Nous cherchons des solutions pour que ceux qui souhaitent rester à domicile puissent le faire le plus longtemps possible », avance Nicole Chahine, à la direction de la Population âgée et des Personnes handicapées du Conseil général. En ce sens, la convention prochainement renouvelée entre la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), l'État et le Département, est un appui important pour la modernisation et la professionnalisation des services d'aide à domicile. Il en existe 107 sur le département, dont beaucoup

de petites structures qui sont accompagnées pour développer la qualité des prestations à domicile. Par ailleurs, les personnes en perte d'autonomie vivant à leur domicile, peuvent être prises en charge en journée au sein d'accueils de jour ou temporairement dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). L'accueil de jour est plus spécifiquement réservé aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés. Ouvert en 2005, les Rives de l'Ourcq à Pantin, centre d'accueil de jour, reçoit une quarantaine de personnes par mois.

« Les personnes peuvent venir deux journées par semaine. Ce qui permet aux familles de trouver un temps de pause et à la personne âgée de se resocialiser », explique Nadine Cohen-Zerbib, la directrice de ce centre. Afin d'assurer un accompagnement respectant le parcours des personnes et leurs choix de vie, le Conseil général réfléchit à une coopération entre les institutions, les services et les établissements qui interviennent auprès de la population âgée. Et puis côté aidants, les soutiens à la formation des professionnels se poursuivent, avec des groupes de parole. « Pour les aidants familiaux, poursuit Nicole Chahine, nous voulons développer des lieux d'échange et de réflexion autour de leur vécu, offrir également des ateliers thématiques, et aussi un soutien individuel. Il faut que la famille puisse bénéficier de solutions de répit. »



**Pierre Laporte**  
Vice-président  
chargé de l'autonomie  
des personnes

## RÉFLÉCHISSONS ENSEMBLE À L'AVENIR DE NOS AÎNÉS

Penser à des modes alternatifs pour les personnes âgées, c'est imaginer autre chose que ce qui existe aujourd'hui. En Seine-Saint-Denis, il existe déjà un hébergement temporaire, un accueil de jour, et très récemment un accueil familial. Nous développons également des dispositifs comme le relais des aidants. Pour ouvrir vers d'autres alternatives, une large réflexion est nécessaire avec les personnes intéressées, bailleurs sociaux, associations,

professionnels... Le Conseil général a déjà été à l'initiative d'une journée de réflexion sur l'autonomie des personnes âgées et handicapées où il a notamment été question des modes de financement liés à l'autonomie. Les Départements doivent être source de propositions. Bien sûr la dépendance a un coût - les retours de charge liés à l'Aide personnalisée aux personnes âgées (APA) étranglent les Conseils généraux - mais elle est aussi créatrice d'emplois.